



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Encadrant(e) Technique d'Insertion

Niveau IV

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Tableau des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type	7
Fiche emploi type	9
Fiche activité type	13
Fiche compétence professionnelle	19
Fiche des compétences transversales de l'emploi type	35
Glossaire du REAC	37

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	3/40

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

Le Titre Professionnel « Encadrant(e) Technique d'Insertion » (ETI) présente la même configuration que sa version de 2008 en trois activités types. Elle est toujours conforme aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Dans un contexte de situation économique dégradée, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) connaissent une forte augmentation des publics éligibles. Le rôle de l'insertion par l'activité économique comme acteur à part entière dans la lutte contre l'exclusion et le chômage reste une réalité socio économique forte.

On assiste au passage d'une logique de moyens à une logique de résultats. L'Etat s'engage à financer une SIAE pour une période déterminée sur la base d'un plan d'actions et de résultats. Les SIAE étant financées au titre de la politique de l'emploi, les indicateurs principaux de résultats sont des indicateurs de retours à l'emploi, qualifiés de « sorties dynamiques ».

L'importance accordée par l'Etat à l'accueil et à l'intégration des salariés en parcours d'insertion, à leur accompagnement socio professionnel et à leur formation est illustrée par la place qu'occupent ces axes dans les modalités de conventionnement définies en décembre 2008. Pour obtenir les subventions, les SIAE doivent préciser, dans leur projet d'insertion, les moyens et actions qu'elles mettent en œuvre sur chacun de ces axes. Les interventions de l'encadrant(e) technique d'insertion sont ainsi clairement identifiées.

La volonté de tendre vers une meilleure performance économique apparaît également comme une évolution significative pour la plupart des SIAE. La production devient un enjeu majeur. Le double objectif de l'emploi d'encadrant technique d'insertion est dès lors réaffirmé : préparer les salariés en insertion à une insertion professionnelle durable par l'acquisition de compétences et comportements professionnels en situation de production et réaliser, par là même, les objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de la SIAE.

Une autre évolution a un impact sur l'emploi de l'encadrant(e) technique d'insertion : la demande institutionnelle en matière de traçabilité des parcours des salariés en insertion, d'évaluation et d'attestation des compétences acquises pendant le parcours d'insertion. L'ETI est ainsi amené à consolider sa pratique en matière d'évaluation des besoins et des acquis et développer ses compétences dans ce domaine.

Ces éléments, repérés dans les travaux et études sur l'insertion par l'activité économique (IAE) et à travers des entretiens auprès d'acteurs représentatifs du secteur confortent la structuration de l'emploi d'ETI menée en 2008. Seuls les intitulés des activités ont été actualisés. Les intitulés et contours des compétences ont été affinés afin de se rapprocher de la réalité de l'emploi et d'en améliorer la lisibilité.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	5/40

Tableau des activités

Ancien TP ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION	Nouveau TP Encadrant(e) Technique d'Insertion
ORGANISER ET ANIMER UNE ACTIVITE DE PRODUCTION	Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
PARTICIPER AU SUIVI DE LA PERSONNE DANS SON PARCOURS D'INSERTION EN RELATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES	Participer à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion
FAIRE ACQUERIR DES REGLES ET DES GESTES PROFESSIONNELS EN SITUATION DE TRAVAIL	Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	6/40

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)	1	Organiser l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
		2	Gérer l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
		3	Encadrer et animer une équipe de salariés en insertion
2	Participer à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion	4	Accueillir le salarié en insertion et mettre en place les conditions favorables à son intégration dans la SIAE
		5	Détecter et analyser les freins et les atouts du salarié dans son parcours d'insertion
		6	Contribuer à la prise de conscience des atouts et des freins et définir avec le salarié des objectifs d'évolution
		7	Participer aux bilans
3	Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production	8	Préparer des séances d'apprentissage en situation de production
		9	Animer des séances d'apprentissage en situation de production
		10	Evaluer les compétences professionnelles des salariés en insertion

FICHE EMPLOI TYPE

Encadrant(e) Technique d'Insertion

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

L'encadrant(e) technique d'insertion assure l'encadrement et l'accompagnement professionnel de personnes éloignées du marché du travail, en contrat temporaire dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Il (elle) a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les impératifs de formation et d'insertion des salariés.

Sous l'autorité du responsable de la structure, l'encadrant(e) technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production en SIAE. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il concilie objectifs de production et accompagnement des salariés en insertion qu'il encadre dans l'acquisition de compétences professionnelles. Il (elle) présente le travail, explique les règles de fonctionnement et s'assure de leur respect. Il (elle) donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il (elle) anime l'équipe, en favorise la cohésion et suscite la motivation. Il (elle) gère les relations interpersonnelles et les conflits.

L'encadrant(e) technique d'insertion participe à l'accompagnement socio professionnel et au suivi du parcours du salarié en insertion. Il facilite l'intégration au travail, rassure, écoute et construit la relation avec le salarié en insertion. Il (elle) détecte les atouts, potentiels et freins et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion. Il analyse les situations et transmet les informations aux interlocuteurs impliqués dans le parcours d'insertion. Il (elle) alerte dans les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il (elle) construit avec le salarié des pistes d'actions pour faire évoluer les situations. Il (elle) rend compte des évolutions aux acteurs internes (conseiller en insertion professionnelle, coordinateur, responsable de la structure). Il (elle) prépare et complète les outils de suivi des parcours et participe aux bilans pendant lesquels il contribue aux prises de décision.

L'encadrant(e) technique d'insertion fait acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production. Il (elle) s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la SIAE pour organiser des séances d'apprentissage. Il (elle) en prépare le déroulement et la mise en œuvre. Il (elle) anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes et contenus et s'assure de l'acquisition des apprentissages à la fin de la séance. Il (elle) évalue les acquis et acquisitions tout au long du contrat d'insertion. Il (elle) complète les outils de suivi nécessaires à la traçabilité des parcours et atteste des compétences acquises pendant le parcours d'insertion dans la SIAE

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

L'encadrant (e) technique d'insertion intervient majoritairement dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Associations Intermédiaires, Régies de Quartier,)

Il (elle) peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations.

L'encadrant(e) technique d'insertion peut intervenir dans des Entreprises Adaptées ou des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), sous réserve d'une adaptation à ce secteur

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	9/40

- Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique pédagogique et social
- Chef d'équipe en entreprise d'insertion
- Encadrant / Animateur en atelier de resocialisation
- Encadrant / Animateur en centre social

Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Sans objet

Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	10/40

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Organiser l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Gérer l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Encadrer et animer une équipe de salariés en insertion

2. Participer à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion

Accueillir le salarié en insertion et mettre en place les conditions favorables à son intégration dans la SIAE

Détecter et analyser les freins et les atouts du salarié dans son parcours d'insertion

Contribuer à la prise de conscience des atouts et des freins et définir avec le salarié des objectifs d'évolution

Participer aux bilans

3. Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production

Préparer des séances d'apprentissage en situation de production

Animer des séances d'apprentissage en situation de production

Evaluer les compétences professionnelles des salariés en insertion

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Utiliser des techniques de communication adaptées pour instaurer la relation avec tous les interlocuteurs

Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau IV (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : CNN des ACI du 31/3/2011

CNN du travail temporaire pour les ETTI

CNN du secteur d'activité

Code(s) NSF :

332 t - Travail social

Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

K1203 Encadrement technique en insertion professionnelle

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	11/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 1

**Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par
l'activité économique (SIAE)**

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant(e) technique d'insertion définit et met en œuvre les conditions nécessaires à la réalisation de la production de la structure qui l'emploie. Il (elle) fournit aux salariés en insertion l'accompagnement professionnel nécessaire à la production de biens et services conformes aux exigences qualitatives et quantitatives et à l'acquisition des compétences et comportements professionnels favorisant leur insertion professionnelle future.

L'encadrant(e) technique d'insertion organise et gère l'activité de production d'une SIAE en s'appuyant sur son expertise technique. Il (elle) prend en compte la performance économique de la SIAE et les caractéristiques et projets d'insertion et besoins de développement des compétences des salariés en insertion. Il (elle) analyse la demande de prestation et en détermine les conditions de mise en œuvre. Il (elle) identifie les moyens et planifie leur affectation. Il (elle) suit le processus de production et en vérifie l'avancement et la conformité. Il (elle) encadre et anime une équipe de salariés en insertion. Il (elle) identifie les aptitudes et potentialités, distribue les tâches, organise les équipes. Il (elle) explique les règles de fonctionnement sur le lieu de travail et s'assure de leur compréhension et de leur respect. Il (elle) crée un climat favorable à la réalisation de la production et suscite la motivation et la coopération. Il (elle) facilite les relations interpersonnelles et gère les conflits.

Pour répondre aux besoins de production et aux normes de sécurité, l'encadrant(e) technique d'insertion s'informe régulièrement sur les évolutions techniques et réglementaires de son secteur et de sa spécialité technique. Il (elle) recueille des informations sur les principes de développement durable et les introduit dans l'organisation et la mise en œuvre de la production.

L'encadrant(e) technique d'insertion exerce son activité dans sa structure ou sur les espaces et locaux dédiés à la réalisation de la production.

Il (elle) intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies.

L'encadrant(e) technique d'insertion est en interaction directe avec les salariés en insertion. Il (elle) est en relation avec les services techniques internes ou externes. Il (elle) fait des points réguliers sur les situations, comportements et évolutions des personnes avec le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) ou l'accompagnateur (trice) socio professionnel(le) (ASP) et les autres acteurs internes impliqués dans le parcours et le suivi du salarié en insertion. En l'absence de CIP/ ASP, il (elle) peut échanger des informations avec des acteurs externes, accompagnateur socio professionnels ou référents du salarié en insertion.

Il (elle) peut également être en relation avec les clients et commanditaires

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	13/40

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Organiser l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
Gérer l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
Encadrer et animer une équipe de salariés en insertion

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Utiliser des techniques de communication adaptées pour instaurer la relation avec tous les interlocuteurs
Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	14/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Participer à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant(e) technique d'insertion participe à l'accompagnement socio professionnel et au suivi du parcours du salarié en insertion. Il participe à l'accueil et à l'intégration des salariés en insertion, met en œuvre les actions leur permettant de prendre conscience de leur potentiels, atouts et freins. Il met en place avec le salarié en insertion et les autres professionnels de la SIAE les stratégies visant à favoriser le retour au travail du salarié.

L'encadrant(e) technique d'insertion accueille les salariés en insertion et met en place les conditions favorables à leur intégration. Il assure la compréhension des informations et des règles du travail. Il rassure, écoute, construit avec le salarié une relation qui favorise l'intégration dans la SIAE et le retour au travail.

L'encadrant(e) technique d'insertion détecte les atouts, potentiels, compétences et freins dans le parcours d'insertion. Il (elle) en analyse la nature. Il (elle) s'appuie sur sa proximité quotidienne avec les salariés en insertion pour repérer les points forts et difficultés. Il (elle) détermine le niveau d'intervention requis et alerte immédiatement si la situation le nécessite.

Dans le respect des procédures de la SIAE, il (elle) contribue à l'accompagnement dans la prise de conscience des atouts, potentiels, compétences et freins et à la construction de pistes d'actions avec le salarié. Il (elle) fait le point régulièrement avec le salarié, valorise les réussites et réajuste les objectifs si besoin. L'encadrant(e) technique d'insertion participe aux réunions et bilans et rend compte des situations et des évolutions. Il (elle) participe à la prise de décision sur les parcours des salariés en insertion.

Pour l'exercice de cette activité, le niveau d'autonomie de l'encadrant technique d'insertion varie d'une structure à l'autre. L'encadrant(e) technique d'insertion exerce cette activité en collaboration étroite avec le conseiller en insertion professionnelle. En son absence, et dans les situations d'urgence, l'ETI l'informe et alerte le coordinateur ou le responsable de structure.

Il (elle) intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies.

L'Encadrant(e) Technique d'Insertion est en interaction avec les salariés en insertion. L'identification et la compréhension des situations et des problématiques se fait en collaboration avec les membres de l'équipe.

Il (elle) intervient sur l'espace de production, dans les locaux de sa structure ou à l'extérieur dans des espaces dédiés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	15/40

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Accueillir le salarié en insertion et mettre en place les conditions favorables à son intégration dans la SIAE
Détecter et analyser les freins et les atouts du salarié dans son parcours d'insertion
Contribuer à la prise de conscience des atouts et des freins et définir avec le salarié des objectifs d'évolution
Participer aux bilans

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Utiliser des techniques de communication adaptées pour instaurer la relation avec tous les interlocuteurs
Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	16/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 3

Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion s'appuie sur des situations de production réelles pour faire acquérir aux salariés en insertion, des compétences et comportements professionnels. Son action vise à articuler les dimensions formation, production et insertion dans la structure d'insertion par l'activité économique.

L'encadrant(e) technique d'insertion prépare la mise en œuvre des séances d'apprentissage en situation de production. Il (elle) s'appuie sur les tâches professionnelles nécessaires pour la réalisation des activités de production de la SIAE. Il (elle) anime les séances d'apprentissages en situation de travail. Il (elle) est attentif au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il (elle) met en œuvre le déroulement prévu et l'adapte si besoin. Il (elle) évalue les apprentissages à la fin de séance.

L'encadrant(e) technique d'insertion met en œuvre les évaluations nécessaires pendant toute la durée du parcours du salarié en insertion. Il (elle) identifie les acquis et les besoins d'apprentissage, les atouts et potentiels. Il (elle) complète les grilles d'évaluation tout au long du parcours et favorise la traçabilité des évolutions. Il (elle) atteste les compétences professionnelles acquises pendant le parcours dans la SIAE

L'encadrant(e) technique d'insertion exerce cette activité en autonomie dans le cadre défini par sa structure.

Il (elle) intervient dans sa structure et sur les chantiers et espaces de production.

Il (elle) est en relation avec les salariés en insertion, et l'ensemble des professionnels de la structure.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	17/40

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer des séances d'apprentissage en situation de production
Animer des séances d'apprentissage en situation de production
Evaluer les compétences professionnelles des salariés en insertion

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Utiliser des techniques de communication adaptées à tous les interlocuteurs
Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	18/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 1**

Organiser l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur son expertise technique et sur des outils d'organisation de la production, en prenant en compte les procédures et les moyens de la structure et les besoins et capacités des salariés en insertion, analyser la commande ou la demande de prestation et en définir les conditions de réalisation. Prendre en compte les conditions d'hygiène et de sécurité, déterminer et planifier la répartition des moyens humains et matériels, établir un calendrier de réalisation afin d'optimiser la production et de favoriser l'apprentissage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'ETI doit prendre en compte le cadre réglementaire régissant les prestations attendues en termes de normes techniques et de sécurité.

Il peut être en relation avec le client et participer à l'étude de faisabilité et à l'élaboration du devis.

Critères de performance

L'analyse de la demande est pertinente

Les conditions de mise en œuvre sont définies

Les moyens humains et matériels sont répartis dans une logique de production et d'insertion

Les outils d'organisation et de planification de la production sont adaptés à l'activité

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont prises en compte

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de l'IAE et de son environnement

Connaissance des normes techniques et réglementations en vigueur

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec l'activité du chantier

Connaissance d'une méthode d'analyse d'une demande de prestation

Connaissance d'outils d'organisation et de planification de la production

Connaissance des relations hiérarchiques et fonctionnelles au sein de la SIAE

Connaissance d'une méthode de calcul des coûts

Connaissance des principes de la responsabilité sociale et environnementale

Analyser une demande

Analyser les conditions de réalisation et de faisabilité

Utiliser des outils d'organisation et de planification de la production

Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité

Identifier les moyens matériels nécessaires à la réalisation de la prestation

Identifier les compétences nécessaires pour réaliser l'activité

Evaluer les charges de travail de manière réaliste

Contribuer à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Réaliser un devis

Réaliser un descriptif des travaux ou de la prestation à effectuer

Prendre en compte les principes de la RSE

Prendre en compte les principes du développement durable

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	19/40

Mettre en œuvre des attitudes d'écoute active
Utiliser les techniques de base du questionnement
Travailler en équipe à l'interne et à l'externe
Valoriser et promouvoir les prestations de la SIAE
Adopter une posture client / une posture de service

Organiser des espaces de travail
Rendre lisible l'environnement de travail pour le salarié en insertion
Evaluer les charges de travail
Organiser et répartir les moyens humains et matériels
Planifier l'activité de production
Assurer une veille technique et réglementaire, en lien avec le domaine technique et la sécurité au travail dans son corps de métier

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	20/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 2**

Gérer l'activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'organisation prévue, en s'appuyant sur des outils de gestion de production, initialiser la production, suivre le processus de production, s'assurer de la prise en compte des normes techniques et de sécurité, contrôler la conformité qualitative et quantitative, adapter l'organisation prévue en fonction des aléas, ajuster les plannings, gérer les stocks et les approvisionnements, participer à des réunions de suivi de la production, rendre compte de l'état d'avancement, afin de garantir la conformité de la production dans toutes les étapes de sa réalisation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'Encadrant Technique d'Insertion exerce cette compétence en lien avec les partenaires internes (membres de l'équipe de production, services techniques, services comptables et financiers, coordonnateurs, responsables de structure). Il est en relation avec des partenaires externes (services techniques, fournisseurs, clients / commanditaires).

Critères de performance

La méthode et les outils de gestion de la production sont adaptés à l'activité de production
Les ajustements mis en œuvre sont adaptés aux aléas rencontrés
Les comptes rendus fournissent les informations nécessaires au suivi de la production
Les conditions d'hygiène et de sécurité sont respectées
La pratique est analysée pour la faire évoluer

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des normes techniques et réglementations en vigueur
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec l'activité du chantier
Connaissance des principes de base de la prévention des risques liés à l'activité physique
Connaissance des principes de la RSE
Connaissance des principes du développement durable
Connaissance d'outils de gestion de production
Connaissance d'une méthodologie simple d'exploration d'une situation problème.
Connaissance des règles de base de la communication et de la négociation

Mettre en route la production
Mettre en oeuvre les principes de la RSE
Tenir compte des conditions d'hygiène et de sécurité et des principes de prévention des risques liés à l'activité professionnelle
S'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité et des normes techniques et réglementaires
Utiliser des outils de gestion de la production
Réaliser des tableaux de suivi
Gérer les stocks et les approvisionnements
Rendre compte de l'évolution de la production, oralement et par écrit
Vérifier la réalisation de l'activité (délais, quantité, qualité) à toutes les étapes de la production
Mettre en place une démarche et des outils de résolution de problèmes
Vérifier la prise en compte des principes du développement durable

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	21/40

Présenter le chantier et informer les salariés (du résultat attendu et des conditions de réalisation)
Transmettre des consignes de travail
Participer à des réunions techniques avec les partenaires et financeurs
Travailler en équipe

Gérer les temps de production
Gérer les aléas
Réajuster l'organisation prévue
Participer à la rédaction de bilans techniques

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	22/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 3**

Encadrer et animer une équipe de salariés en insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de l'activité de production, en tenant compte des projets d'insertion des salariés, évaluer leurs aptitudes et potentialités, répartir les tâches, constituer des équipes complémentaires, en modifier la composition si besoin, noter les absences. Présenter le travail et les objectifs à atteindre, s'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité, donner des consignes et s'assurer de leur compréhension et de leur respect, vérifier le travail. Valoriser les réussites, gérer les conflits, susciter la motivation et la coopération afin de créer un climat facilitant le retour au travail et la réalisation de la production.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur le lieu de l'activité de production ou de réalisation de la prestation ou du service de la SIAE et dans le bureau de l'ETI.

Critères de performance

Les aptitudes et potentialités des salariés sont correctement prises en compte pour la répartition des tâches

L'attitude favorise la compréhension du cadre et le respect des règles

Les attitudes et comportements nécessaires à la motivation et à la cohésion d'équipe sont connus et mis en œuvre

Les situations conflictuelles sont gérées

La pratique est analysée en vue de la faire évoluer

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des problématiques des publics en insertion

Connaissance de méthodes d'animation et de motivation d'équipe

Connaissance des techniques de communication facilitant les relations interpersonnelles

Connaissance de base des techniques d'entretien

Connaissance de techniques de gestion de conflits

Connaissance de base de la législation du travail

Répartir les tâches en fonction des capacités et des intérêts de la personne et de l'équipe

Mettre en œuvre les principes de la RSE

Fixer des objectifs individuels dans une logique de production et d'insertion

Accompagner dans la réalisation des tâches

Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité au travail et de prévention des risques liés à l'activité

Faciliter les relations interpersonnelles

Prévenir les situations de conflit

Gérer des conflits

Ecouter activement

Se montrer assertif

Faire respecter les règles de fonctionnement

Susciter de la motivation

Valoriser le travail, rendre compte des progressions individuelles

Effectuer des points d'étape avec chacun et avec l'équipe

Conduire des entretiens de régulation dans le cadre professionnel

Faire preuve d'impartialité et d'objectivité

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	23/40

Constituer des équipes
Organiser l'activité des salariés
Suivre les évolutions
Gérer le temps de travail, les congés et les absences des salariés
Adapter les plannings si besoin

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	24/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 4

Accueillir le salarié en insertion et mettre en place les conditions favorables à son intégration dans la SIAE

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures définies par la SIAE, préparer les conditions matérielles pour l'arrivée du nouveau salarié, définir et mettre en place les éléments nécessaires à l'intégration au travail, assurer la compréhension du cadre et des règles de travail. Rassurer, écouter, construire la relation avec le salarié, découvrir le potentiel afin de faciliter l'intégration dans la SIAE et le retour au travail.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre, au moment de l'arrivée du salarié en insertion, pendant la phase d'accueil et d'intégration. En fonction des procédures spécifiques à chaque SIAE, elle est mise en œuvre en lien avec le responsable de la structure et le CIP. Certains ETI participent au recrutement et mettent en œuvre une partie de cette compétence dans cette phase.

Critères de performance

Les procédures d'accueil et d'intégration sont connues et mises en œuvre
Le rôle de l'encadrant technique d'insertion dans la procédure d'accueil et d'intégration est connu
Les informations importantes pour l'accueil et l'intégration du salarié sont formalisées et pertinentes
Une attitude d'écoute active est mise en œuvre pour comprendre et faire comprendre les informations

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des conditions d'inscription en SIAE
Connaissance des étapes de l'accueil
Connaissance du règlement intérieur et des règles d'hygiène et de sécurité applicables sur sa structure
Connaissance des techniques de communication
Connaissance de base du contrat de travail

Présenter les missions d'une SIAE, son fonctionnement, son organisation et le rôle des personnels
Identifier le rôle de l'encadrant dans la phase d'accueil
Co construire ou adapter et utiliser un livret d'accueil
Apprécier le potentiel des salariés
Assurer la compréhension des règles de travail

Adopter une attitude facilitant la relation
Ecouter le salarié en insertion
Construire la relation avec le salarié
Présenter les informations sur la SIAE et son fonctionnement
Présenter oralement les informations contenues dans le livret d'accueil
Adapter son vocabulaire à son interlocuteur
Accompagner le salarié en insertion dans la compréhension du cadre et des informations
Prendre la parole en public

Planifier l'accueil d'un nouveau salarié

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	25/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 5**

**Détecter et analyser les freins et les atouts du salarié dans son parcours
d'insertion**

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur sa proximité quotidienne avec les salariés en insertion, être attentif aux comportements et attitudes pendant les temps de travail et les temps informels, observer et écouter sur le lieu de travail et pendant les trajets collectifs, repérer les atouts, les potentiels et les difficultés, analyser leur nature. Déterminer le type d'intervention à mettre en œuvre, évaluer le caractère d'urgence et alerter si besoin. Partager l'information, afin de permettre la prise en compte de tous les paramètres nécessaires à l'accompagnement et au suivi des salariés, par l'interlocuteur pertinent

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours d'insertion du salarié dans la SIAE, sur le lieu de travail, pendant les moments formels ou informels.
En l'absence du CIP ou du responsable de la SIAE, l'encadrant technique d'insertion peut être amené à orienter le salarié vers des personnes ou structures ressources à l'occasion de situations d'urgence.

Critères de performance

Les atouts, potentiels, compétences et freins à l'insertion sont repérés et analysés
Les limites d'intervention de l'ETI sont connues
Les interlocuteurs adaptés aux problématiques urgentes les plus fréquentes sont identifiés
Les situations d'urgence sont traitées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des problématiques des publics en insertion
Connaissance des problématiques des publics en insertion
Connaissance des effets des changements induits par la reprise d'une activité
Connaissance des techniques de base de la communication et de l'écoute active
Connaissance des principaux freins à l'insertion socioprofessionnelle
Connaissance d'une technique de recueil d'informations
Connaissance des acteurs de l'insertion et de leur champ d'intervention

Observer de manière objective
Distinguer faits, opinions, sentiments
Repérer les informations pertinentes
Conduire des entretiens
Percevoir les atouts, potentiels et compétences
Percevoir les freins, les difficultés, les effets de la reprise d'activité
Analyser les informations
Evaluer le niveau d'urgence et alerter dans les situations d'urgence
Passer le relais à l'interlocuteur pertinent pour les questions ne relevant pas de son champ d'intervention

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	26/40

Etre centré sur la personne
Adopter une attitude d'écoute active
Adapter ses attitudes et ses propos à son interlocuteur
Travailler en équipe
Partager l'information
Rester dans le cadre et les limites de son rôle

Formaliser les informations recueillies

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	27/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 6

Contribuer à la prise de conscience des atouts et des freins et définir avec le salarié des objectifs d'évolution

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect du cadre d'intervention défini par la SIAE, à partir des observations pendant les temps de travail et les temps informels, en s'appuyant sur des techniques de communication, explorer la situation, accompagner dans la prise de conscience, rechercher et construire avec le salarié des pistes d'actions, contractualiser des objectifs. Faire le point sur les évolutions, réajuster si besoin, valoriser les réussites, faire intervenir des interlocuteurs internes ou passer le relais si la situation le nécessite, afin d'aider le salarié à prendre en compte les atouts et à lever les obstacles à la progression de son parcours d'insertion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La mise en œuvre de cette compétence varie en fonction des structures et des organisations.

Critères de performance

Le rôle et les limites sont connus
L'identification des atouts, des freins et des problématiques est pertinente
Les informations sur les acteurs du territoire et leurs missions sont connues et expliquées
Les solutions sont construites et contractualisées avec le salarié
L'atteinte des objectifs est évaluée, les objectifs sont réajustés si besoin, avec le salarié.
Les interlocuteurs internes sont connus et sollicités à bon escient

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des problématiques des publics en insertion
Connaissance des règles de base de la communication et de l'écoute active
Connaissance des techniques de base du questionnement
Connaissance des principales addictions, des signes révélateurs et de la conduite à tenir
Connaissance des effets des changements induits par la reprise d'une activité
Connaissance des différentes approches de l'accompagnement
Connaissance des principes de base de l'accompagnement de projet
Connaissances des rôles des acteurs internes

Identifier son champ d'intervention et celui des autres acteurs internes
Utiliser des techniques de questionnement favorisant l'exploration de situations problèmes
Conduire des entretiens
Définir des objectifs réalistes et adaptés aux problématiques
Accompagner les changements
Valoriser les réussites et les évolutions
Mettre en perspective les freins, les évolutions et le projet d'insertion des personnes

Avoir la posture professionnelle adaptée
Instaurer une relation de confiance
Rechercher l'adhésion et impliquer les personnes
Utiliser des techniques d'écoute active

Organiser les informations
Programmer des entretiens pour évaluer l'atteinte des objectifs

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	28/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 7**

Participer aux bilans

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures définies par la SIAE et des règles de confidentialité, sélectionner les informations pertinentes à transmettre lors des réunions et des bilans, les formaliser, renseigner les outils de suivi. Informer oralement sur les situations et les évolutions, écouter les informations données par les autres acteurs de l'accompagnement socio professionnel, analyser et prendre en compte les éléments importants, échanger et participer aux prises de décision afin de garantir la prise en compte des éléments significatifs et la cohérence du parcours du salarié en insertion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce lors des points d'étape effectués avec la CIP, et/ou le responsable de la SIAE tout au long du parcours d'insertion de la personne, et avec les partenaires impliqués dans le suivi du parcours lors des bilans intermédiaires et à la fin du contrat de travail.

Critères de performance

Les informations transmises sont pertinentes
Les synthèses et compte rendus sont clairs
Le rôle et les missions des partenaires impliqués dans le suivi sont connus
La participation favorise la prise de décision pendant les bilans

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance du vocabulaire professionnel de l'IAE
Connaissance des modalités de conventionnement d'une SIAE
Connaissance des dispositifs et acteurs de l'IAE et de l'accompagnement socioprofessionnel
Connaissance de techniques de communication écrite pour la rédaction de synthèse et de compte rendu
Connaissance des règles de base de la communication en réunion

Identifier les informations pertinentes
Créer, utiliser, adapter un outil permettant la traçabilité des informations
Synthétiser les informations
Donner des informations complètes et précises
Ecouter et partager des informations
Analyser pour prendre des décisions

Avoir une attitude d'écoute vis-à-vis des interlocuteurs internes et externes
Co construire
Entrer dans une relation et la maintenir
Prendre la parole en réunion
Faire preuve d'assertivité, d'objectivité

Organiser les informations
Formaliser les informations
Organiser le suivi avec les partenaires internes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	29/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 8**

Préparer des séances d'apprentissage en situation de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des activités de production de la SIAE, en tenant compte des besoins d'apprentissage des salariés en insertion, analyser les tâches professionnelles, en identifier les savoirs et comportements, organiser des séances d'apprentissages en situation de travail pour permettre leur compréhension et mise en œuvre. Déterminer les contenus, les organiser, rechercher les méthodes de transmission les plus pertinentes, les varier, choisir les ressources matérielles et pédagogiques. Anticiper les difficultés de compréhension et prévoir des alternatives. Choisir les modalités et outils d'évaluation des apprentissages, afin d'optimiser l'intégration des compétences et comportements professionnels et la production de biens et services conformes aux exigences qualitatives.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

L'évolution du contexte d'accompagnement en structure d'insertion nécessite un apport pédagogique plus conséquent.

Critères de performance

Les savoirs, savoir faire et comportements pour la réalisation de la tâche sont correctement identifiés
Les pré requis sont définis et l'objectif d'apprentissage est adapté aux caractéristiques des publics
L'organisation des opérations et des contenus est conforme aux procédures techniques attendues dans la profession
Les méthodes de transmission sont pertinentes par rapport aux objectifs et aux contenus
Les ressources matérielles et pédagogiques sont identifiées et préparées
Les difficultés d'apprentissage sont anticipées et des remédiations sont prévues
Les critères de réussite, les modalités et outils d'évaluations sont en cohérence avec les apprentissages visés

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la pédagogie des adultes
Connaissance d'une méthode d'analyse de la tâche professionnelle
Connaissance d'une méthode d'analyse de référentiels métiers
Connaissance des éléments de base de préparation d'une séance d'apprentissage
Connaissance des principaux freins à l'apprentissage et de techniques de remédiation
Connaissance de base des évaluations et de leurs conditions de mise en œuvre

Décomposer une tâche professionnelle
Utiliser des référentiels métiers existants
Construire une progression pédagogique à partir d'une situation de production
Construire un scénario de séance d'apprentissage en situation de travail
Identifier les conditions et caractéristiques des situations formatives
Identifier les besoins d'apprentissages des salariés en insertion
Organiser une séance d'apprentissage à partir d'une situation de travail
Diversifier les méthodes pédagogiques et les situations apprenantes
Tenir compte des styles d'apprentissage
Choisir une situation et des modalités d'évaluation
Construire un outil d'évaluation des apprentissages réalisés pendant la séance

Travailler en équipe

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	30/40

Planifier les situations d'apprentissage en prenant en compte les exigences de production et d'insertion
Planifier les temps d'apprentissage individuels et collectifs
Anticiper l'organisation matérielle pour le déroulement de la séance
Anticiper les aléas
Assurer une veille technique sur les évolutions techniques et réglementaires de l'activité

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	31/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 9

Animer des séances d'apprentissage en situation de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur la préparation réalisée, mettre en place l'organisation matérielle, présenter la séance, expliquer les règles d'hygiène et de sécurité et s'assurer de leur compréhension, . Mettre en œuvre le déroulement prévu, l'adapter si besoin, mettre en œuvre les méthodes choisies, Expliquer et montrer les gestes, s'appuyer sur les interventions des salariés, repérer les erreurs et les difficultés, y remédier, adapter l'accompagnement pour favoriser l'autonomie et l'apprentissage, évaluer les apprentissages, afin d'optimiser l'acquisition de compétences et comportement professionnels nécessaires à la réalisation des activités de production.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long de la durée du contrat du salarié en insertion, et s'appuie sur les situations de production nécessaires à l'atteinte des objectifs de production, sur le poste de travail, en individuel ou en collectif.

Cette compétence s'exerce en individuel ou en collectif, pour un petit groupe de salariés.

Critères de performance

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont respectées
Les méthodes pédagogiques sont pertinentes par rapport aux apprentissages
Le scénario est adapté pour tenir compte des connaissances et difficultés des salariés
L'accompagnement favorise l'apprentissage et l'autonomie
La situation d'évaluation est adaptée aux apprentissages réalisés pendant la séance
La pratique est analysée en vue de la faire évoluer

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la pédagogie des adultes
Connaissances des facteurs clés de la relation formative
Connaissance des principes de base de la médiation des apprentissages
Connaissance de base des principales méthodes pédagogiques et de l'animation d'une séance d'apprentissage
Connaissance des types de difficultés d'apprentissage et de leurs origines
Connaissance des conditions de mise en œuvre de la méthode démonstrative
Connaissance des différents types d'évaluation

Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux publics et aux apprentissages visés
Etre attentif au verbal et au non verbal pour repérer les difficultés d'apprentissages
Contextualiser les apprentissages et leur donner du sens
Prendre en compte les acquis et les interventions des salariés apprenants
Adapter ses interventions en fonction des personnes et des besoins
Mettre en œuvre des techniques de remédiation
Evaluer les apprentissages à la fin de la séance

Faire preuve d'empathie
Favoriser la prise de conscience de l'intérêt des apprentissages et de la progression individuelle et collective
Valoriser les compétences et connaissances existantes
Se centrer sur les salariés
Valoriser les réussites

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	32/40

Utiliser un vocabulaire favorisant la compréhension des consignes et l'intégration des apprentissages

Planifier les situations d'apprentissage en prenant en compte la triple exigence de formation, de production et d'insertion

Mettre en place les moyens matériels nécessaires au déroulement de la séance

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	33/40

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 10**

Evaluer les compétences professionnelles des salariés en insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur la connaissance des modalités et outils d'évaluation, en tenant compte des projets d'insertion des salariés, identifier les acquis, atouts et potentiels, déterminer les besoins d'apprentissages, fixer avec les salariés des objectifs et des étapes, faire le point sur la progression. Restituer les résultats au salarié, valoriser les réussites et déterminer des axes de progrès, réajuster les objectifs en fonction de la progression ou des difficultés, compléter les grilles d'évaluation, formaliser un document attestant des compétences professionnelles acquises, afin de faire le point tout au long du parcours dans la SIAE et de mesurer les évolutions.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du contrat du salarié en insertion, en situation de production sur le poste de travail, dans des relations individuelles ou collectives.

Dès l'entrée dans la structure pour situer les projets, les points forts à consolider, les points faibles à travailler.

Pendant le parcours, pour situer la consolidation des points forts et les progressions réalisées

En fin de parcours afin d'établir le portefeuille de compétences et l'attestation des acquis dans la structure.

Critères de performance

Les différents types d'évaluation et leurs conditions de mise œuvre sont connus

Les résultats des évaluations sont formalisés avec objectivité

La restitution des résultats permet aux apprenants de repérer leurs acquis et leurs axes de progrès

L'attitude lors de la restitution favorise la valorisation de la personne et le maintien d'une dynamique d'apprentissage

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des types d'évaluation et de leurs spécificités

Connaissance des principes de base de construction de situations et d'outils d'évaluation

Repérer dans le temps, les changements, les évolutions, la progression de la personne.

Créer / adapter / utiliser des outils d'évaluation pour chaque type d'évaluation

- diagnostic et évaluation des acquis
- évaluations des compétences techniques
- évaluation des comportements professionnels
- évaluation des apprentissages
- évaluation des compétences transférables

Réajuster les objectifs en fonction de la progression

Restituer les éléments de l'évaluation

Déterminer les axes de progrès et valoriser les acquis et les réussites

Attester de compétences professionnelles

Instaurer un climat de confiance facilitant la communication dans les situations d'évaluation

Dédramatiser l'évaluation

Mettre en œuvre des attitudes d'écoute

Valoriser le salarié évalué et l'encourager dans sa dynamique d'apprentissage et de progression

Confronter les résultats et évolutions avec le projet professionnel

Planifier les situations d'évaluation en prenant en compte la double exigence de production et d'insertion

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	34/40

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de toutes les situations de l'accompagnement professionnel, évaluer les risques professionnels, informer les personnels sur les risques pour la santé et la sécurité, faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et les principes de prévention des risques liés à l'activité, afin de réduire les risques pour la santé et les risques d'accidents.

Critères de performance

Les risques sont correctement évalués
La diffusion de l'information sur les risques professionnels est effective
Les mesures de sécurité sont prises

Utiliser des techniques de communication adaptées pour instaurer la relation avec tous les interlocuteurs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre en compte les incidences de la communication non verbale, mettre en œuvre les techniques de communication orale et écrite, structurer l'information, adapter les messages et les supports à des interlocuteurs aux profils différents, observer, écouter, s'informer, expliquer et reformuler, afin de créer et d'entretenir une relation professionnelle positive et d'instaurer un climat de confiance avec les apprenants et tous les autres interlocuteurs.

Critères de performance

Les techniques d'écoute active sont maîtrisées : questionnement, reformulation, synthèse
Les messages sont structurés et adaptés à l'interlocuteur
Les réactions des interlocuteurs sont prises en compte et le message est réajusté si besoin
Les informations transmises sont suffisantes et pertinentes

Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des situations rencontrées dans toutes les étapes et moments de l'accompagnement professionnel, en s'appuyant sur une démarche d'analyse de pratique, revenir sur les situations rencontrées, décrire les faits, exprimer les émotions ressenties, identifier les facteurs déterminants de la situation, évaluer sa manière d'agir, afin de mieux appréhender de nouvelles situations et d'améliorer l'efficacité de son activité.

Critères de performance

Les facteurs déterminants de la situation sont correctement identifiés
La prise de recul et la remise en question sont effectives
Les propositions d'ajustement des pratiques sont pertinentes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	35/40

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	36/40

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	37/40

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	TP-00448	REAC	04	08/08/2014	16/04/2013	38/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

